RSE DD
Pratiques managériales et stratégie RSE
Leçon 1 Stratégie d'entreprise et RSE : définitions

Ce cours vous est proposé par Damien TALBOT, Professeur en Sciences de Gestion, IAE Clermont Auvergne et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. **La RSE est perçue comme une nouvelle idéologie visant à détourner l'attention médiatique des problèmes majeurs et à restaurer l'image des entreprises privées par certains auteurs.**
    a. Vrai
    b. Faux
2. **La RSE peut être aussi comprise comme un outil permettant de concilier la recherche de profit et le bien-être social**
    a. Vrai
    b. Faux
3. **Une autre perspective indique que la RSE peut aussi être comprise : (plusieurs réponses attendues)**
    a. Comme reflétant un contexte social, culturel et institutionnel dans lequel baigne les entreprises
    b. Comme une idéologie portée par des individus extrémistes
    c. Comme une nouvelle idéologie visant à détourner l'attention médiatique des problèmes majeurs et à restaurer l'image des entreprises privées

Références

Comment citer ce cours ?

RSE DD – Pratiques managériales et stratégie RSE – Définitions, Damien TALBOT, AUNEGe (http://aunege.fr), CC – BY NC ND (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.